



**INSTRUCTION N°01-2020 DU 16 FEVRIER 2020 PORTANT  
"NORMALISATION DE LA LETTRE DE CHANGE ET DU BILLET A ORDRE"**

**Article 1<sup>er</sup>** : La présente Instruction a pour objet la mise en œuvre des dispositions du règlement n°94-12 du 02 juin 1994 relatif aux principes de gestion et d'établissement des normes dans le secteur financier.

**Article 2** : La normalisation visée par la présente Instruction concerne la Lettre de Change et le Billet à Ordre, dénommés ci-après « les effets de commerce », tels que définis par l'Ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce, modifiée et complétée.

**Article 3** : La normalisation visée par la présente instruction couvre :

- les caractéristiques physiques des effets de commerce ; - la partie imprimée du support papier des effets de commerce ; - la partie marquée du support papier des effets de commerce.

**Article 4** : Les caractéristiques physiques des effets de commerce comprennent :

- la qualité et les spécifications techniques du papier ;
- la couleur et la nature des impressions ;
- les règles à observer en matière d'expédition et de présentation de ces valeurs au traitement.

**Article 5** : La partie imprimée des effets de commerce, désigne la partie écrite en caractères d'imprimerie et contenant toutes les mentions rendues obligatoires par la législation en vigueur.

**Article 6** : La partie marquée des effets de commerce, désigne la zone d'écriture en code destinée à la lecture et au traitement automatique de ces valeurs.

**Article 7** : La normalisation, couvre également, les éléments techniques liés à la lecture et au traitement automatique se rapportant à la codification, les procédés d'encodage, le post-marquage et les protocoles d'échanges. Ces éléments sont intégrés aux trois (3) parties définies à l'article 3 ci-dessus.

**Article 8** : Le procédé de marquage adopté pour la lecture et le traitement automatique des effets de commerce, est du type OCR-B (Optical Character Recognition-B).

**Article 9** : Les normes définies dans la présente instruction, sont contenues dans les quatre (4) annexes ci-jointes :

- annexe I : Caractéristiques physiques des effets de commerce ;
- annexe II : Partie imprimée des effets de commerce ;
- annexe III : Partie marquée de l'effet de commerce ;
- annexe IV : Modèles d'effets de commerce normalisés.

**Article 10 :** Les banques, Algérie Poste et le Trésor public, doivent délivrer à leur clientèle des formules de Lettres de Change et de Billets à Ordre établis conformément aux caractéristiques physiques et modèles définis dans la présente Instruction.

**Article 11 :** Lorsque l'un des établissements visés dans l'article précédent a recours à un prestataire de services externe pour la confection des formules de Lettres de Change et de Billets à Ordre normalisés, il est tenu de vérifier leur conformité aux caractéristiques physiques et modèles indiqués dans l'annexe I de la présente Instruction.

**Article 12 :** Les modalités pratiques des échanges dématérialisés des Lettres de Change et Billets à Ordre normalisés, sont fixées par le Comité de normalisation créé par Décision n°02-04 du 02 août 2004, de la Banque d'Algérie modifiée et complétée.

**Article 13 :** La présente instruction entre en vigueur à la date de sa signature.

**Le Gouverneur**  
**Aïmene BENABDERRAHMANE**

## **ANNEXE I**

### **LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES EFFETS DE COMMERCE**

Les caractéristiques physiques des effets de commerce décrites dans cette annexe, concernent la nature du support (papier) et ses diverses propriétés ainsi que le format des effets de commerce normalisés, la nature des impressions, les encres et couleurs utilisées, de même que les règles générales à observer en matière d'expédition et de conditions de présentation des effets de commerce au traitement.

L'emploi de machines n'excluant pas totalement la manipulation des effets de commerce, les principes adoptés dans le cadre de la présente norme respectent dans toute leur rigueur la législation et la réglementation en vigueur

#### **I.1 - Format et répartition des fonctions**

Le modèle d'effet de commerce normalisé, est présenté dans les appendices I-a et I-b.

Le format de l'effet de commerce est de :

- Hauteur : **100 mm**
- Longueur : **200 mm**

Ces dimensions font chacune l'objet d'une tolérance de **± 1 mm**. Toutefois, il sera admis sur la hauteur une tolérance supplémentaire, lorsqu'il s'agira de formules établies en continu. Cette tolérance supplémentaire, ne saurait porter la tolérance totale sur la hauteur au-delà de **± 2,5 mm**.

L'effet de commerce comprend deux (2) parties :

- « l'effet de commerce proprement dit », qui reprend les mentions obligatoires de l'instrument, telles que définies par la législation en vigueur ;
- la partie réservée à l'encodage, située en bas de la formule sur toute sa longueur, est décrite dans l'annexe II.

Pour plus de clarté, le mot "impression" sera employé ci-après pour les inscriptions en caractères courants, le mot "marquage" étant employé lorsqu'il s'agira de caractères spécifiques utilisés pour une lecture automatique.

#### **I.2 - Caractéristiques du papier**

##### **1.2.a : Qualité du papier**

Le papier ne devra posséder aucune propriété magnétique et devra présenter les qualités requises pour l'impression et la lecture de tous les codes utilisés dans le traitement automatique de documents.

### 1.2.b : Spécifications techniques

Désignation	Unité	Valeurs
Composition	-	PCB
Grammage	g/m2	95 + 5
Fluorescence	-	Non fluorescent
Epaisseur	Microns	110 + 5
Porosité Gureley (100 cc d'aire)	Sec	Sens marche
Rigidité	mN	Min : 5.6 mN
Lisse Gureley (50 cc d'aire)	Mn	Sens Travers
Résistance à la déchirure	Sec	Min : 2.2 mN
Résistance doubles plis	mN	> 125
Longueur de rupture	Nb de doubles plis	Pour les sens : 600 mN au Min
Perméabilité à l'eau (Méthode COBB)	M g/m2/mn	Sens Marche : Min. 100 Sens Travers : Min. 63
Perméabilité à l'encre (collage écriture/Afnor)	Echelle 1 à 5	> 5000 pour les 2 sens
Indice d'éclatement	Kpa m2/g	15-25 G/M2 pour 60 S
Balcheur Elrepho	%	> 4
Opacité Elrepho	%	> 2.5 Kpa m2/g (2 faces)
Cendre	%	> 80%
Points	PMM	> 85% < 12% < 05%

Le papier devra comporter sur les deux (2) faces une couche de sensibilisation aux solvants et bases faibles. Cette couche permettra en cas de tentative de falsification, de produire une réaction colorée aux produits généralement utilisés tels qu'oxydants, corrector, solvants polaires, etc.

### I.3 - Couleur et nature des impressions

La couleur de la Lettre de Change normalisée, est le vert (Pantone 556U) alors que celle du Billet à Ordre normalisé est le violet (Pantone 523U). Quant au texte pré-imprimé de ces effets de commerce, il doit être de couleur noire (N) à 100 %.

Les couleurs des impressions et du fond des effets de commerce ne doivent, en aucun cas, diminuer la lisibilité des informations écrites à la main ou imprimée sur l'effet, ni compromettre la bonne qualité de lecture des informations portées sur le document.

Le papier et l'encre utilisés, doivent permettre l'obtention, après numérisation, d'une image conforme à l'original de l'effet de commerce en 256 niveaux de gris.

#### **I.4 - Pliage et expédition de l'effet de commerce**

Il est impératif d'éviter de plier l'effet de commerce et recommandé de ne pas coller sur les effets des vignettes d'identification qui créent des surépaisseurs. Ces plis et surépaisseurs peuvent être à l'origine de rejets ou d'erreurs de lecture par les machines.

Il y a également lieu d'éviter les attaches métalliques rigides, qui risquent de rester fixées à l'effet de commerce et sont ainsi susceptibles de détériorer les machines.

Les bords inférieur et droit de l'effet de commerce, sont des bords de référence pour les machines de traitement des effets de commerce et doivent pour cela se présenter nettes de toute détérioration.

**ANNEXE II**  
**II-a - La partie imprimée de la Lettre de Change normalisée**

N° de zone	Intitulé de la zone	Longueur maximum	Intervenant	Commentaires
1	Dénomination du titre		Pré imprimé	La mention « Contre la présente Lettre de Change », indique la création de la Lettre de Change
2	Mandat à payer		Pré imprimé	La mention reprend les termes « Veuillez payer la somme indiquée ci-dessous » <b>en chiffres et en lettres</b>
3	Nom et prénoms ou raison sociale du Tiré	Alphanumérique	Le tireur	Sous forme manuscrite et/ou apposition de griffe
4	Date d'échéance	8 Numérique	Le tireur	Sous forme de <b>JJ/MM/AAAA</b>
5	Lieu de paiement	Alphabétique	Le tireur	Cette zone indique le lieu de paiement
6	Nom du bénéficiaire	Alphanumérique	Le tireur	Zone devant indiquer les nom et prénoms ou la raison sociale du bénéficiaire
7	Date de création	8 Numérique	Le tireur	Sous forme de <b>JJ/MM/AAAA</b>
8	Lieu de création	Alphabétique	Le tireur	Cette zone indique le lieu de création
9	Signature du tireur		Le tireur	Signature manuscrite du tireur
10	RIB du tiré	20 Numérique	Le tireur	Code Banque sur <b>3 positions</b> - Code Agence sur <b>5 positions</b> - Numéro de compte sur <b>10 positions</b> - Clé de contrôle sur <b>2 positions</b>
11	RIB du tireur	20 Numérique	Le tireur	Code Banque sur <b>3 positions</b> - Code Agence sur <b>5 positions</b> - Numéro de compte sur <b>10 positions</b> - Clé de contrôle sur <b>2 positions</b>
12	Avec frais ou sans frais		Pré imprimé	Les frais sont à la charge du tiré lorsque la case « Avec frais » est cochée
13	Acceptation		Le tiré	Le tiré appose sa signature manuscrite dans cette zone d'information.
14	Aval		Une banque ou un établissement financier	Griffe et signature d'une personne habilitée et cachet humide de l'avaliseur.
15	Domiciliation bancaire		Banque du tiré	Griffe et signature d'une personne habilitée et cachet humide de l'Agence. Le code de l'Agence doit être lisible.
16	Réservé à l'endossement		Pré imprimé	Zone réservée à la chaîne d'endossement.



## ANNEXE II

### II-c - La partie imprimée du Billet à Ordre normalisé

N° de zone	Intitulé de la zone	Longueur maximum	Intervenant	Contenu de la zone
1	Dénomination du titre		Pré imprimé	La mention « Contre le présent Billet à Ordre », indique la création du Billet à Ordre
2	Promesse de payer		Pré imprimé	La mention reprend les termes « Veuillez payer la somme indiquée ci-dessous » <b>en lettres et en chiffres</b>
3	Date d'échéance	8 Numérique	Le souscripteur	Sous forme de <b>JJ/MM/AAAA</b>
4	Nom du bénéficiaire	Alphanumérique	Le souscripteur	Zone devant indiquer les nom et prénoms ou la raison sociale du bénéficiaire
5	Lieu de souscription	Alphabétique	Le souscripteur	Cette zone indique le lieu de souscription
6	Date de souscription	8 Numérique	Le souscripteur	Sous forme de <b>JJ/MM/AAAA</b>
7	Signature du souscripteur		Le souscripteur	Signature manuscrite du souscripteur
8	Lieu de paiement	Alphanumérique	Le souscripteur	Cette zone indique le lieu de paiement
9	RIB du souscripteur	20 Numérique	Le souscripteur	Code Banque sur <b>3 positions</b> - Code Agence sur <b>5 positions</b> - Numéro de compte sur <b>10 positions</b> - Clé de contrôle sur <b>2 positions</b>
10	RIB du bénéficiaire	20 Numérique	Le souscripteur	Code Banque sur <b>3 positions</b> - Code Agence sur <b>5 positions</b> - Numéro de compte sur <b>10 positions</b> - Clé de contrôle sur <b>2 positions</b>
11	Avec frais ou sans frais		Pré imprimé	Les frais sont à la charge du souscripteur lorsque la case « Avec frais » est cochée.
12	Aval	Alphabétique	Une banque ou un établissement financier	Griffe et signature d'une personne habilitée et cachet humide de l'avaliseur.
13	Domiciliation bancaire		Banque du souscripteur	Griffe et signature d'une personne habilitée et cachet humide de l'Agence. Le code de l'Agence doit être lisible.
14	Réservé à l'endossement		Pré imprimé	Zone réservée à la chaîne d'endossement.



### **ANNEXE III**

#### **III-a - Partie marquée de l'effet de commerce**

La partie marquée de l'effet de commerce se compose en fait de deux (2) bandes, l'une à l'intérieur de l'autre :

a - **une bande de sécurité** de 16 mm de hauteur à partir du bas du support papier de l'effet et sur toute sa longueur, où ne peuvent se trouver d'autres éléments d'écriture que les caractères composant l'encodage des informations servant au traitement automatique des effets ;

b - **une "bande de marquage"** intérieure à la bande de sécurité, est réservée à l'encodage. La hauteur de cette bande est de 6,4 mm, son bord inférieur se trouve à 4,8 mm du bord inférieur du support papier, son côté droit est à 6 mm du bord droit du support, son côté gauche à 2 mm du bord gauche du support.

La bande de marquage doit comporter sur la même ligne :

- le numéro séquentiel de l'effet de commerce qui est composé de sept (7) caractères numériques
- un code d'identification de l'effet composé de deux (2) caractères numériques : 60 pour la Lettre de Change et 61 pour le Billet à Ordre.

**ANNEXE IV**  
**MODELES D'EFFETS DE COMMERCE NORMALISES**  
**IV-a - Modèle de Lettre de Change normalisée**

**RECTO**

<b>Contre la présente Lettre de Change</b> <input type="checkbox"/> Sans frais <input type="checkbox"/> Avec frais Veuillez payer la somme indiquée ci-dessous		<b>مقابل هذه العسفةة</b> <input type="checkbox"/> دون مصاريف <input type="checkbox"/> بمصاريف إدفعوا المبلغ المبين أسفله		<b>Montant en Chiffres</b> <span style="float: right;">المبلغ بالأرقام</span>	
Montant en lettres _____		المبلغ بالأحرف _____		<b>Bien pour aval</b> <span style="float: right;">مقبول كضمان إحتياطي</span>	
A l'ordre de _____		لأمر _____			
<b>RIB du tiré</b> <span style="float: right;">العرف البنكي للمسحوب عليه</span>	<b>Nom et prénom ou raison sociale du Tiré</b> <span style="float: right;">إسم من يجب عليه الدفع</span>				
Lieu de paiement _____	مكان الدفع _____				
<b>Lieu de création</b> <span style="float: right;">مكان الإشاء</span>	<b>Date de création</b> <span style="float: right;">تاريخ الإشاء</span>	<b>Date d'échéance</b> <span style="float: right;">تاريخ الإستحقاق</span>			
<b>RIB du tireur</b> <span style="float: right;">المعرف البنكي للمصاحب</span>	<b>Acceptation</b> <span style="float: right;">القبول</span>	<b>Domiciliation bancaire</b> <span style="float: right;">التوطيق البنكي</span>	<b>Signature du Tireur</b> <span style="float: right;">إمضاء المصاحب</span>		

9999999

60

**Format:**  
100mm x 200mm

**Typographie:**  
**Français:** Myriad-Pro-Semibold (08 pts) / Myriad-Pro-Bold (10 pts)  
**Arabe:** Advertising medium (08 pts) Advertising Bold (10 pts)  
**N° d'ordre unique:** Myriad-Pro-Light (12 pts)

**Couleurs:**  
**Noir:** Texte  
**Vert Pantone 558U:** Fond de sécurité (Guilloché)

**VERSO**

Réserve à l'endossement حاص بالمخفيسر

**ANNEXE IV**  
**MODELES D'EFFETS DE COMMERCE NORMALISES**  
**IV-b - Modèle de Billet à Ordre normalisé**

**RECTO**

<b>Contre le présent Billet à Ordre</b> <input type="checkbox"/> Sans frais <input type="checkbox"/> Avec frais Weuillez payer la somme indiquée ci-dessous		مقابل هذا السند لأمر دون مصاريف <input type="checkbox"/> بمصاريف <input type="checkbox"/>		Montant en Chiffres _____ البلغ بالأرقام _____	
Montant en lettres _____ البلغ بالأحرف _____		إفعدوا البلغ للبين أسفله		Bon pour aval _____ مقبول كضمان إحتياطي _____	
A l'ordre de _____ لأمر _____					
Lieu de souscription _____ مكان الإكتتاب _____	Date de souscription _____ تاريخ الإكتتاب _____				
RIB du souscripteur _____ العرف البنكي للملزم _____	Signature du souscripteur _____ إمضاء الملزم _____	Date d'échéance _____ تاريخ الإستحقاق _____			
Domiciliation bancaire _____ التوطن البنكي _____	Lieu de paiement _____ مكان الدفع _____	RIB du bénéficiaire _____ العرف البنكي للمستفيد _____			

9999999

61

**Format:**  
100mm x 200mm

**Typographie:**  
**Français:** Myriad-Pro-Semibold (08 pts) / Myriad-Pro-Bold (10 pts)  
**Arabe:** Advertising medium (08 pts) advertising Bold (10 pts)  
**N° d'ordre unique:** Myriad-Pro-Light (12 pts)

**Couleurs:**  
**Noir:** Texte  
**Violet Pantone 523U:** Fond de sécurité (Guilloche)

**VERSO**

Réserve à l'endossement حاس بالتطهير